

**Investissement pour la création, la
réhabilitation et l'extension des
établissements médico-sociaux
accueillant des personnes âgées**



Dossier de demande de subvention Département de l'Isère

- ANNEE 2026 -

IMPORTANT :

Ce dossier vient en complément :

- de la présentation du projet architectural et de ses objectifs ;
- de la demande de validation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) lorsque l'organisme gestionnaire est le maître d'ouvrage ;
- de l'analyse technique du projet (montage financier et juridique) pour les opérations confiées à un bailleur social ;
- des engagements concernant le budget cible de fonctionnement de la structure après travaux.

Organisme demandeur :

Objet :

Documents à faire parvenir à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Direction de l'autonomie
Service établissements, tarification, adaptation de l'offre et du bâti
Maison de l'autonomie
Les Cornalines
15, av. Doyen Louis Weil
BP 337
38010 Grenoble cedex 1

Pour tout renseignement :

Séverine Lecompte / 04.56.80.17.20 / severine.lecompte@isere.fr
Sigrid Markiewicz / 04.56.80.17.15 / sigrid.markiewicz@isere.fr

FICHE D'IDENTITE

Compléter les trois rubriques :

NOM DE L'ENTITE PROPRIETAIRE MAÎTRE D'OUVRAGE

.....
Adresse :
.....
☎ Fax :
E-mail :
Statut de l'entité :
Représentant légal :
Qualité :

NOM DE L'ENTITE GESTIONNAIRE

.....
Adresse :
.....
☎ Fax :
E-mail :
Statut de l'entité (association, EPS, SARL, etc.) :
Représentant légal :
Qualité :
N° de déclaration d'existence :
Date de déclaration :

NOM DE L'ETABLISSEMENT

.....
Adresse :
.....
☎ Fax :
E-mail :
Directeur :
N° FINESS:
Date du dernier arrêté d'autorisation :
Capacité totale autorisée :
Date de signature de la convention tripartite :

PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER ET QUALITE :

NOM : QUALITE :
TELEPHONE : FAX :
E-MAIL :

Liste des pièces à transmettre :

Pour tous les organismes :

- ☐ Numéro SIRET.
- ☐ Relevé d'identité bancaire ou postal, libellé aux nom et adresse statutaires de l'association (sinon autorisation de l'Assemblée Générale ou du Conseil d'Administration de domicilier les virements à l'adresse du responsable mentionné sur le RIB).
- ☐ Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'établissement subventionné, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire.
- ☐ Si le propriétaire des locaux maître d'ouvrage de l'opération d'investissement n'est pas le gestionnaire de l'établissement concerné, joindre le bail ou contrat liant les deux parties.
- ☐ Document précisant la situation juridique des terrains et immeubles.
- ☐ Descriptif du projet (**Annexe 1**).
- ☐ Plan de financement prévisionnel (**Annexe 2**).
- ☐ Echancier de réalisation des travaux.
- ☐ Copie du permis de construire.
- ☐ Demande de subvention et attestation préalable du représentant légal de l'entité gestionnaire, et propriétaire et maître d'ouvrage, le cas échéant (**Annexe 3**).

Pour les établissements publics :

- ☐ Pour les établissements publics : délibération du conseil d'administration approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel détaillé.

Pour les associations :

- ☐ Statuts de l'Association. ☐ Récépissé de déclaration en Préfecture.
- ☐ Copie de la publication des statuts au Journal Officiel.
- ☐ Modification des statuts avec déclaration en Préfecture et pour changement d'intitulé, d'objet et de siège social, copie publication au Journal officiel.
- ☐ Contrat d'engagement républicain des associations et fondations

Attention : tout dossier incomplet ne pourra faire l'objet d'un examen par la commission permanente du Département

ANNEXE 1 : FICHE EXPLICATIVE DE VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION

- **Responsable du dossier** (nom, prénom, fonction) au sein de l'organisme :

.....

.....

.....

- **Montant sollicité :**€

- pourcentage de la subvention départementale par rapport au coût total de l'opération :%
- pourcentage de l'ensemble des subventions par rapport au coût total de l'opération : %

- **Objet de la demande – Description du projet et contexte de l'opération**

Cette partie doit impérativement être renseignée ou un document plus complet annexé au dossier de demande. **Le descriptif doit permettre de vérifier l'adéquation de la demande avec les conditions d'attribution de subvention d'investissement** pour la création, la réhabilitation et l'extension des établissements médico-sociaux PA.

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

Données permettant de vérifier les critères d'éligibilité :

❖ Type d'établissement : EHPAD ☐ PUV ☐ Résidence autonomie ☐

❖ Habilitation à l'aide sociale : totale ☐ partielle ☐ établissement non habilité ☐

Si habilitation partielle, préciser :

▪ Capacité totale de l'établissement après travaux :

▪ Dont nombre de places habilitées à l'aide sociale :

❖ Montant total des travaux hors taxes : € (*doit être supérieur à 200 000 € pour être éligible*)

❖ Création d'établissement : oui ☐ non ☐

Si oui, nature de la participation de la commune d'implantation (montant en euros le cas échéant) :

.....
.....
.....

❖ Type de travaux (pour être éligible, le projet doit répondre à au moins un des critères suivants) :

☐ Création de places d'hébergement

☐ Reconstruction

☐ Restructuration : partielle ☐ totale ☐

Création de :

☐ Accueil de jour

☐ Pôle d'activités et de soins adaptés

☐ Lieu(x) de vie rendu(s) nécessaire(s) pour la mise en place d'un projet adapté à la population accueillie*

☐ Mise aux normes suite à avis défavorable

** exemples : espace de restauration d'étage évitant les déplacements de personnes âgées trop dépendantes, espace de déambulation pour les personnes présentant des troubles du comportement*

Activités concernées par l'opération d'investissement :

Places	Capacité totale de l'établissement avant travaux		Capacité touchée par l'opération d'investissement		Capacité totale de l'établissement après réalisation de l'opération
	Autorisée	Installée	Places réhabilitées	Places créées	
<u>Hébergement permanent</u>					
Dont hébergement permanent en unité classique					
Dont hébergement permanent en unité protégée hors UHR					
Dont hébergement permanent en UHR					
<u>Hébergement temporaire</u>					
Dont hébergement temporaire classique					
Dont hébergement temporaire en unité protégée					
<u>Accueil de jour</u>					
<u>PASA</u>					
TOTAL					

Caractéristiques du projet d'investissement :

Description sommaire du montage juridique du projet immobilier (propriétaire du terrain, propriétaire du bâti, liens contractuels à préciser) :

.....

.....

.....

.....

.....

Organisation de la maîtrise d'ouvrage :

Loi MOP ☐ Conception-réalisation ☐ Contrat de partenariat ☐ Autres ☐

Procédure choisie :

Confiée à un mandataire ☐ Assurée par le propriétaire avec assistance extérieure ou en
 conducteur d'opération ☐ Assurée par les propres moyens du propriétaire

Intervention architecte bâtiments de France : oui ☐ non ☐

Intervention d'un programmeur : oui ☐ non ☐

Stade d'avancement des études :

Terrain acquis	☐	
Programme technique détaillé	☐	date .../.../.....
Concours	☐	date .../.../.....
APS déposé	☐	date .../.../.....
APD	☐	
Permis de construire déposé	☐	date .../.../.....
Permis de construire obtenu	☐	date .../.../.....
DCE	☐	date .../.../.....
Consultation des entreprises	☐	date .../.../.....

Contraintes non levées au moment du dépôt du dossier de demande :

This image shows a full page of white paper with horizontal dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting or typing. There are no margins, text, or other markings on the page.

Descriptif technique de l'opération d'investissement :

Description de l'opération	Avant l'opération d'investissement	Après l'opération d'investissement	Dont restructuration	Dont construction neuve
Surface plancher en m ²				
Dont surface accueil de jour				
Dont surface PASA				
Surface plancher nette de l'accueil de jour et du PASA en m ²				
Nombre de places d'hébergement				

Surface plancher / nombre de places créées	 m ² /place
--	-----------------------------

Mémo : La surface de plancher de la construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades après déduction :

- *des surfaces correspondant à l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur,*
- *des vides et trémies qui se rattachent aux escaliers et ascenseurs,*
- *des surfaces de plancher d'une hauteur sous plafond inférieure ou égale à 1,80 mètre,*
- *des surfaces de plancher aménagées en vue du stationnement des véhicules motorisés ou non, y compris les rampes d'accès et les aires de manœuvres,*
- *des surfaces de plancher des combles non aménageables pour l'habitation ou pour des activités à caractère professionnel, artisanal, industriel ou commercial,*
- *des surfaces de plancher des locaux techniques nécessaires au fonctionnement d'un groupe de bâtiments ou d'un immeuble autre qu'une maison individuelle, y compris les locaux de stockage des déchets,*
- *des surfaces de plancher des caves ou des celliers, annexes des logements, dès lors que ces locaux sont desservis uniquement par une partie commune,*
- *d'une surface égale à 10 % des surfaces de plancher affectées à l'habitation telles qu'elles résultent s'il y a lieu de l'application des points précédents, dès lors que les logements sont desservis par des parties communes intérieures.*

ANNEXE 2 : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

1) Calendrier prévisionnel détaillé de réalisation :

- Date prévisionnelle de lancement des travaux :
- Durée prévisionnelle des travaux :
- Date de livraison prévisionnelle du bâtiment :
- Date prévisionnelle de mise en service :

Est-ce une « opération tiroir » ? oui ☐ non ☐

Si oui, indiquer l'évolution du nombre de places installées dans le tableau ci-dessous :

Capacité installée	Avant travaux	Année N (année du démarrage des travaux)	Année N+1	Année N+2	Année N+3
<u>Hébergement permanent</u>					
Dont hébergement permanent en unité classique					
Dont hébergement permanent en unité protégée hors UHR					
Dont hébergement permanent en UHR					
<u>Hébergement temporaire</u>					
Dont hébergement temporaire classique					
Dont hébergement temporaire en unité protégée					
<u>Accueil de jour</u>					
<u>PASA</u>					
TOTAL					

Date prévisionnelle de demande de paiement des différents acomptes :

	1^{er} acompte	2^{ème} acompte	3^{ème} acompte	4^{ème} acompte
	30%	20%	20%	30%
	au démarrage des travaux	sur présentation des factures à hauteur de 50%	sur présentation des factures à hauteur de 20%	à l'achèvement de l'opération
Date prévisionnelle de demande de paiement :				

2) Coût prévisionnel de l'opération :

Coût	HT	TDC (avec TVA à taux réduit)
Travaux		
Prestations intellectuelles		
Assurances		
Provision pour divers aléas		
Provisions pour révisions		
Coût global des travaux		
Equipements		
Foncier		
TOTAL		

3) Plan de financement de l'opération :

DEPENSES	MONTANT (TDC)	RESSOURCES	MONTANT	%	NOTIFICATION REÇUE (OUI/NON)
Travaux	€	Aide à l'investissement CNSA	€		
Mobilier	€	Fonds propres	€		
Foncier	€	Région	€		
Autres (à préciser)	€	Département	€		
		Communes ou groupement de communes	€		
		Fonds européens	€		
		Fonds de compensation TVA	€		
		Organismes de protection sociale (CRAM) : - subvention - prêt à taux 0	€		
		PLS Agrément demandé : oui ☐ Non ☐	€		
		Emprunts n°1 : Montant Durée taux	€ ans %		
		Emprunts n°2 : Montant Durée taux	€ ans %		
		Emprunts n°3 : Montant Durée taux	€ ans %		
		Autres (préciser) :			
TOTAUX	€		€		

⇒ Evolution du prix de journée hébergement envisagé :

Prix de journée hébergement actuel (avant travaux) : (hors ticket modérateur)	€/j	
	Avec subvention Département 38	Sans subvention Département 38
Augmentation du prix de journée liée au projet :	€/j	€/j
Prix de journée à l'ouverture des locaux (après travaux) : Année :.....	€/j	€/j

Si le gestionnaire n'est pas le propriétaire des locaux :

Loyer actuel (en annuel) :	€/an	
	Avec subvention Département 38	Sans subvention Département 38
Loyer à l'ouverture des locaux créés/modernisés (en annuel) :	€/an	€/an

ANNEXE 3 :

DEMANDE DE SUBVENTION ET ATTESTATION PREALABLE

Je soussigné(e),, représentant(e) légal(e)
de,

(Le cas échéant, si le propriétaire des locaux maître d'ouvrage de l'opération d'investissement
n'est pas le gestionnaire de l'établissement concerné)

et je soussigné(e),, propriétaire des locaux et
maître d'ouvrage de l'opération d'investissement à mener,

sollicite auprès du Département de l'Isère une aide à l'investissement d'un montant de
..... € au titre du projet immobilier décrit de façon détaillée dans le dossier ci-
après.

Je soussigné(e),, représentant(e) légal(e)
de,
déclare que ce dernier est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et
fiscales, ainsi que des cotisations et paiements y afférents.

Je certifie exactes, précises et complètes, les informations du présent dossier, notamment la
mention de l'ensemble des demandes d'aide à l'investissement introduites auprès d'autres
financeurs publics, ainsi que la mesure de l'impact de l'investissement sur le fonctionnement.

Je m'engage à :

- satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention,
- à justifier de l'emploi des fonds accordés,
- à produire les budgets, les comptes, le compte-rendu financier pour les subventions affectées
ainsi que le compte rendu d'activité,
- ne pas procéder au reversement total ou partiel à des tiers de la subvention attribuée,
- à reverser au Département les sommes non utilisées conformément à leur affectation.

Date :/...../.....

Nom, signature et cachet du représentant légal
de l'entité gestionnaire,

(Le cas échéant)

Nom, signature et cachet du représentant légal
de l'entité propriétaire maître d'ouvrage